

2021 - 2022

Bulletin Municipal

Bazougers

N°36



Le château de Souvray





Vie

municipale

Page 2

Vie

sociale

Page 12

Vie

associative

Page 19

Vie

locales

Page 26

MAIRIE DE BAZOUGERS

Rue du château - 53170 Bazougers

☎ 02.43.02.31.86

✉ accueil@bazougers.fr

**RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :**



www.bazougers.mairie53.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundis, mardis,
jeudis et vendredis :
de 8h30 à 12h30
et de 17h00 à 18h00

Le mercredi et le samedi :
de 9h00 à 12h00
(fermée l'après-midi)

Photo couverture : Château de Souvray.

Réalisation graphique et impression : Pegase Imprimeur - 53000 LAVAL - Tél. 02 43 53 15 97

LE MOT DU MAIRE

Depuis bientôt 2 ans, la pandémie COVID 19 bouleverse nos vies et nos habitudes. Je souhaite remercier la population qui, dans une large majorité, respecte les gestes barrières indispensables à la santé collective. Un nouveau rebond de ce virus a encore troublé cette fin d'année 2021.

Dans ce contexte, je suis contraint, d'annuler pour la 2^{ème} année consécutive, la cérémonie des vœux qui est un moment de partage et de convivialité.

Cette cérémonie, que nous avons préparée, aurait été le moment pour nous, de vous présenter une visite virtuelle de notre salle des sports qui a été inaugurée en comité restreint le 19 novembre 2021.

Vous pourrez cependant visionner cette vidéo sur le site internet de la commune bazougers.mairie53.fr ou sur notre nouvelle application [Intramuros](#). Toutes les personnes qui le souhaitent pourront aussi visiter cette salle en présentiel lors d'une porte ouverte, que nous souhaitons organiser au courant du 2^{ème} trimestre 2022, si la situation sanitaire nous le permet.

Outre la construction de cette salle des sports, beaucoup de travaux ont pu voir le jour grâce aux soutiens des différents plans de relance nationaux, régionaux et départementaux. Je pense notamment à la réfection de la toiture du bâtiment communal « Le Menhir » avec l'isolation du grenier, à la restauration de la toiture de la chapelle du Chénol mais aussi à la pose du carrelage dans la salle des fêtes qui devenait nécessaire.

La commune de Bazougers a acquis la licence IV ainsi que le débit de tabac de Mme Plessis. En effet, faute de repreneur pour son

fonds de commerce, Mme Plessis a proposé à la municipalité de les racheter. Elle arrivait en fin de droit et dans l'hypothèse où elle ne retrouve de repreneur pour cette licence et le débit de tabac, la commune les aurait perdus définitivement. Nous nous sommes rapprochés de M^r et M^{me} Leray qui sont favorables à une location gérance du débit de tabac.

Le contrat de délégation de service public eau et assainissement avec la société Véolia s'est terminé le 31/12/2021. La CCPMG a repris sa compétence en régie le 01/01/2022 et sera dorénavant votre unique interlocuteur.

Pour l'année 2022, nous prévoyons d'enfourer tous les réseaux de la route de Forcé en vue d'aménager cette voie au courant de l'année 2024. Ces travaux auront des contraintes pour les riverains de cette rue mais nous ferons en sorte de les impacter au minimum. Nous travaillons aussi à revoir l'intégralité de l'aménagement du cimetière, de façon qu'il soit plus « accueillant » pour les familles qui viennent se recueillir auprès de leur défunt.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Qu'elle soit pour vous une année riche, tant sur le plan personnel que professionnel.

J'ai une pensée aussi particulière à tous nos bénévoles, qui travaillent dans l'ombre et sans qui, beaucoup de choses ne seraient possibles.

Bien à vous

Jérôme LANDELLE

Bazougers

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Jérôme LANDELLE
Maire



Emilie LEVEILLE
1^{ère} Adjointe



Wilfrid BRECIN
2^{ème} Adjoint



Naura PELMOINE
3^{ème} Adjointe



Alain HEVIN
Conseiller



Maryline DAUPHIN
Conseillère



Jean-Luc JEANNIN
Conseiller



Sylvie GAGEOT
Conseillère



Mickaël GUILMEAU
Conseiller



Magalie DEPRES
Conseillère



Pascal LHUILLIER
Conseiller



Estelle GAHERY
Conseillère



Jérôme MAHIER
Conseiller



Bertrand DOUILLET
*Conseiller**

**Ne souhaite pas
être pris en photo**

Bruno TOLAZZI
Conseiller

*A été élu suite à la démission de Mme DUHAMEL Valérie pour raisons personnelles.

LES AGENTS COMMUNAUX

Service administratif



Morgane LETESSIER
Directrice générale
des services



Linda MEUNIER
Secrétaire

Service technique



Jérôme SAUVAGE
Responsable agent
technique



JérémY REBOURS
Agent technique

Service scolaire et périscolaire



Fabrice GUIGOT
Responsable
du restaurant scolaire



Martine MEZERETTE
Agent des services
périscolaires



Nathalie ROBERT
Agent des services
périscolaires



Lucie LECOMTE
Directrice du centre
de loisirs



Charène LESNÉ
Animatrice et
agent périscolaire



Christine JOUVIN
ATSEM



Nadine CHEVALLIER
Agent d'entretien

Certains de nos agents techniques travaillant pour notre commune habitent également celle-ci.

Nous souhaitons que lors de leurs jours de repos, week-ends et vacances ceux-ci ne soient pas interpellés par nos concitoyens pour des questions relatives à leur emploi (par ex, chemin à rempierrer, élagage d'arbre...). Si vous avez des questions quelles qu'elles soient, nous vous invitons à vous rendre à la mairie afin que le nécessaire puisse être fait.

Nous vous remercions de votre compréhension
et comptons sur votre compréhension.



LE CHÂTEAU DE SOUVRAY

Château de Souvray

En septembre dernier, les propriétaires du Château de Souvray nous ont fait le plaisir d'ouvrir les portes de leur habitation pour la journée du patrimoine. Dix années de travaux ont été nécessaires pour redonner au château son caractère d'antan.

Le château date de 1450. C'est un château fort aussi appelé maison forte. C'était un château de guerre. À l'origine, il y avait quatre tours de guet et un pont levis. Il ne reste plus que trois tours dont une reconstruite entièrement par les propriétaires. Le pont levis a été remplacé au 17^{ème} siècle par un pont en pierres et une grille sur le modèle de celles du jardin du Luxembourg à Paris. Le château est entouré d'une douve alimentée par des sources.

La chapelle était en état de ruine, elle a été consolidée pour ne pas s'écrouler dans les douves. Les propriétaires ont reçu un plan de l'architecte du patrimoine et des monuments historiques pour reconstituer la couverture de style « cloche ». Grâce à cela, la cloche d'origine datant de 1785 a retrouvé son clocher.

Lors des travaux, les propriétaires ont eu quelques surprises comme la découverte d'une porte en tuffeau cachée derrière un placard, datant du XIV^e siècle. Il était également dit qu'il y avait un souterrain mais en creusant pour les travaux il s'est avéré qu'il s'agissait d'anciennes fondations estimées dater du 12^{ème} siècle sur lesquelles le château actuel a été bâti. Certaines restaurations ont été effectuées par des artisans compagnons tailleurs de pierre, afin d'obtenir le label de la Fondation du Patrimoine.



***Le château est une propriété privée
et n'est pas ouvert au public.***



Blason de Bazougers



La création de notre blason a été proposée et réalisée par M. MOLINIER Jean-Claude qui est passionné par l'héraldique, c'est-à-dire la science des blasons. Depuis 35 ans maintenant, il propose gratuitement ses services aux communes qui ne possèdent pas de blason.

Actuellement près de 650 communes dans toutes la France ont adopté ses propositions.

Pourquoi créer un blason alors que nous avons un logo ?

En fait les deux documents sont complémentaires car ils ne correspondent pas du tout au même message.

- Le logo, vecteur de communication emprunté au domaine Anglo-saxon, est moderne.
- Le blason est tout le contraire. Il est l'héritage de notre culture et de notre civilisation européenne.

Ci-après, vous trouverez les informations concernant les différentes parties de notre logo.

« **Écartelé** : Au 1 varié d'or et de gueules ; au 2 de sinople, à un moulin à vent d'argent ; au 3 de sinople, à un menhir de la Hune d'argent ; au 4 d'azur, à cinq cotices d'or »

Toponymie (origine du lieu) :

Nom d'origine latine « Basilica » indiquant la présence d'une église avec un diminutif. Bazougers est donc la petite église

BAZOUGERS

Explications :

» L'écartelé (la division des 4 parties) répartit les éléments les plus importants de Bazougers, entre les références seigneuriales dont la motte castrale au nord du village et celles de l'église au sud du village. Ainsi les carreaux 1 et 4 sont aux armes de deux seigneurs décrits plus loin et les 2 et 3 sont de sinoples, couleur (verte) des évêques, pour marquer l'empreinte religieuse.

- ▮ Le premier carreau est aux armes des Anthenaïses anciens, qui sont à l'origine de la seigneurie de Bazougers en 1050. La reprise intégrale des armes de famille était interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.
- ▮ Le quatrième carreau est aux armes de Souvré, seigneur fondateur du château du même nom. La remarque concernant la reprise des armes de famille est valable ici aussi.
- ▮ Le deuxième carreau représente l'ancien moulin de la Pélonnière.
- ▮ Le premier carreau, le menhir image de celui de la Hune, le plus haut du département.
- ▮ Les ornements sont aux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules, afin de rendre hommage au travail agricole..
- ▮ Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.
- ▮ La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec ces fortifications.

Armes utilisées :

Le blason de Bazougers reprend les armes de la famille des Anthenaïse anciens qui sont les suivants :



Et celles de la famille de Souvré qui sont les suivants :



LES COMPTES RENDUS

Investissements

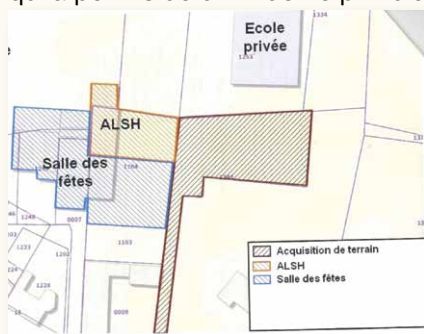
Courant janvier, les ordinateurs des secrétaires, qui commençaient à être obsolètes ont été remplacés. Une sauvegarde externalisée a été installée afin de sécuriser les données et une nouvelle adresse mail a été créée :

► accueil@bazougers.fr.

L'opération s'élève à 3 668.40 € TTC.

En prévision des prochains travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de Forcé, l'entreprise SOA a réalisé une inspection télévisée des réseaux d'eaux pluviales de la voie. Ce diagnostic permet de voir l'état des canalisations. Cette dépense a coûté 3 343.20 € TTC.

Nous avons acquis un véhicule pour le service technique. Un Renault Kangoo a été acheté afin de remplacer le C15 qui était devenu très vétuste et ne passait plus au contrôle technique. Une reprise a été faite pour l'ancien véhicule, ce qui a permis de diminuer le prix d'achat à 3 690.00 € TTC.



La Commune a fait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 1 201 m² aux Consorts Belleranger. Cette parcelle située derrière les terrains actuels de la salle des fêtes

et du centre de loisirs permettra d'élargir le petit terrain de détente mitoyen à la salle et d'agrandir le terrain de jeux pour les enfants de l'accueil de loisirs et ainsi avoir de l'ombre avec les arbres existants.

Des lisses ont été installées au plan d'eau, à proximité de la structure de jeux et du terrain multisport. Cet aménagement permet ainsi aux enfants d'être en sécurité avec le parking avoisinant. L'installation a été réalisée par l'entreprise Jourdanière Nature, pour un montant de 2 624.10 € TTC.



Lotissement des Roseaux – 1ère tranche

Cinq maisons sont actuellement construites. Un lot a été vendu début novembre et deux autres sont réservés. Les parcelles restantes sont comprises entre 549 et 643 m² pour un prix de 49 € TTC le m². Le choix de constructeur est libre. Alors, si vous êtes intéressés pour l'achat d'un terrain, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Cimetière

Comme nous l'avons indiqué lors de notre programme, la réorganisation du cimetière est au cœur de nos préoccupations.

C'est un travail de longue haleine qui s'effectuera tout au long de notre mandat.

À compter du 2 novembre 2021, l'accès au cimetière sera réglementé par des horaires d'ouverture, afin de garantir la sécurité de tous et une meilleure surveillance de celui-ci. Il sera donc fermé en dehors de ces heures.

Cette année, nous avons entrepris la construction d'un

nouvel ossuaire car celui qui avait été réalisé précédemment n'était pas assez grand, notamment en vue des exhumations qui auront lieu prochainement.

De ce fait, le 1^{er} ossuaire pouvant contenir un cercueil deviendra une concession temporaire, équipement dont notre cimetière n'était pas pourvu jusqu'à ce jour et qui est nécessaire pour une bonne gestion de celui-ci.

Nous avons également procédé à l'achat d'un nouveau logiciel cimetière, qui sera mis en fonction en début d'année prochaine et sur lequel nous diffuserons plus d'informations ultérieurement.

LES COMPTES RENDUS

Logement Mayenne Habitat

La commune de Bazougers a confié à Mayenne Habitat la viabilisation d'un lotissement de 15 parcelles situé à quelques pas du nouveau complexe sportif. 6 d'entre elles ont été utilisées pour la construction de maisons individuelles de plain-pied : 2 types 2 (1 chambre) et 4 types 3 (2 chambres).

Cet ensemble construit par Mayenne Habitat a été inauguré jeudi 11 mars en présence notamment du Maire, **Jérôme LANDELLE**, de **Gwénaél POISSON** et **Patrick LE ROUX**, respectivement Président et Directeur Général de Mayenne Habitat, et de **Thierry LECRIVAIN**, représentant de la Direction Départementale des Territoires.

Les participants ont pu découvrir l'aménagement intérieur de ces pavillons. Chaque logement bénéficie d'une belle pièce de vie lumineuse avec accès sur le jardin et la terrasse par une grande baie vitrée, un espace cuisine avec cellier et des rangements intégrés dans l'entrée et le séjour. L'espace nuit comprend la ou les chambres, la salle d'eau avec douche et les WC.

Le coût de la viabilisation s'élève à 170 918.00 € HT. Mayenne Habitat nous a acheté les parcelles des logements pour un total de 52 500 €. Nous avons reçu une subvention de 59 209 € du Conseil Départemental dans le cadre du volet habitat. Le reste est à la charge de la Commune.

La commune compte désormais 17 logements locatifs appartenant à Mayenne Habitat. Une troisième phase est déjà en cours de réflexion.



Repas des aînés

Dimanche 24 octobre, 69 aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas préparé par M^r et M^{me} LERAY, restaurateurs du Restaurant le Menhir à Bazougers.



Les desserts étaient confectionnés par les boulangers de la commune, M^r et M^{me} BRUNET Christophe. Les décorations des tables ont été réalisées par les enfants du centre de loisirs. Chacun a pu repartir avec une

bouteille de cidre ou un paquet de gâteaux de la Cotellerie. Ce repas annuel, offert par la Municipalité, a été servi aux aînés par les Conseillers Municipaux. Les doyens de cette journée étaient Madame Marteau Thérèse et Monsieur Granger Henri.

La bonne humeur était au rendez-vous. Nos aînés ont pu terminer l'après-midi par des jeux de cartes



LES COMPTES RENDUS

Salle des sports

Après de longs mois d'attente, les travaux de la salle des sports se sont terminés dans le courant de l'été. Elle a été mise à la disposition des deux écoles et des associations sportives à la rentrée.

La Communauté de Communes n'ayant à ce jour pas reçu toutes les factures, nous n'avons pas encore le plan de financement définitif.

Voici le plan de financement prévisionnel :

Dépenses (en € et TTC)		Recettes (en €)	
Terrain	15 476.48	DETR 2019	150 000.00
Travaux	1 441 494.64	Région - NCR	351 871.00
Études	138 052.72	Département	75 000.00
Terrassement VRD	114 676.56	CNDS	186 194.00
Espaces verts	14 012.99	FCTVA	280 219.00
		Marché - révisions négatives	11 418.74
		Commune - fonds de concours	301 054.79
		CCPMG	367 955.86
TOTAL	1 723 713.39	TOTAL	1723 713.39



La salle des sports est équipée de panneaux photovoltaïques qui ont été financés par la CCPMG.

La Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez finance 55 % du reste à charge (les dépenses moins les subventions) et la Commune 45 %, soit 301 054.79 € TTC en prévisionnel.

La Commune va percevoir une recette de 35 000 € de la part de la CCPMG dans le cadre du fonds de concours pour le volet des équipements sportifs.

Les coûts de fonctionnement (charges de personnel pour le ménage, l'entretien du bâtiment et des espaces verts) seront facturés chaque année, à hauteur de 55 % à la CCPMG.

La Communauté de Communes a organisé conjointement avec la Mairie une inauguration le 19 novembre 2021. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, ce moment s'est déroulé en comité restreint.

Etaient présents :

- Monsieur Jérôme LANDELLE, Maire de Bazougers,
- Monsieur Jacky CHAUVEAU, Président de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez,

► Monsieur Sylvain ROUSSELET, Conseiller Départemental de la Mayenne,

► Monsieur Philippe HENRY, vice-président du Conseil Régional,

► Madame Christèle TILY, secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Gontier,

► Monsieur BARBIER, architecte du Cabinet A3DESS,

► Madame Yveline RAPIN, ancien Maire de Bazougers, des élus communautaires et municipaux, les directrices des deux écoles ainsi que des membres des associations sportives.

Une fois le ruban officiel coupé, les personnes présentes ont pu visiter l'infrastructure. Les invités se sont ensuite réunis dans la salle des fêtes pour écouter les différents discours et pour partager un moment de convivialité. La soirée s'est enfin clôturée avec deux matchs de l'association du Futsal auxquels les convives présents ont pu assister.

La commune de Bazougers organisera une porte ouverte au cours du 2^{ème} trimestre 2022. Les habitants pourront ainsi découvrir ce nouvel équipement sportif.



LES COMPTES RENDUS

Chantier argent de poche



Cette année, la Commune de Bazougers a recruté 12 jeunes de 16 à 18 ans dans le cadre de l'opération argent de poche, sur différentes périodes.

Au printemps, les jeunes ont mis de l'arène granitique tout autour du plan d'eau, puis passé le rouleau.

Cet été, les jeunes ont fait du broyage de branches.

Aux vacances de la Toussaint, les ados ont broyé les branches de l'arbre qui était tombé dans le plan d'eau suite à une tempête. Ils ont désherbé au lotissement de Beausoleil et au cimetière. Ils ont aussi ramassé les feuilles sur les terrains de pétanque du plan d'eau. Pour finir, les jeunes ont fait du nettoyage aux archives de la Mairie et au Presbytère.

Chaque jeune a été indemnisé de ces petits travaux à hauteur de 75 € la semaine, pour 15 heures de travail. Ils étaient encadrés par Jérôme et Jérémy, les agents techniques.



Travaux réalisés cette année



À la salle des fêtes, une porte d'issue de secours a été remplacée par Monsieur **Marteau Patrick**, pour un total de 3 540.00 € TTC. Dans la salle principale, le parquet existant a été changé par du carrelage. L'entreprise **GERARD Didier** a effectué les travaux pour un montant de 25 623.00 € TTC.

Suite à la réfection du sol de la salle 1, nous avons fait l'acquisition d'une autolaveuse qui servira à nettoyer le sol des deux salles. La facture s'élève à 2 131.96 € TTC.

Au restaurant Le Menhir, l'entreprise **Isodéal** a réalisé l'isolation du grenier. Cette opération n'a rien coûté à la commune car cette dépense est prise en charge dans le cadre des certificats économies d'énergie. Courant octobre, la toiture du restaurant a été entièrement rénovée par l'entreprise Les Toitures Mayennaises. La facture s'élève à 25 469.45 TTC.

L'entreprise **Cormier** a procédé à la réfection de la toiture de la Chapelle du Chênot située rue de Forcé. Le coût de l'opération s'élève à 9 303.84 € TTC.



LES FINANCES

Achat d'un fonds de commerce

Depuis plusieurs mois, la Mairie était en contact avec **Madame PLESSIS**, propriétaire du bar-tabac-presse situé rue de Soulgé afin de trouver une solution pour la reprise de son commerce, car celle-ci souhaitait faire valoir ses droits à la retraite. Cependant, malgré plusieurs pistes étudiées, aucune reprise ne s'est concrétisée.

Courant septembre, Madame PLESSIS nous a sollicités pour acheter le fonds de commerce lié au débit de tabac et à la licence IV. Monsieur et Madame **LERAY Sébastien**, gérants du restaurant Le Menhir nous ont fait part de leur intérêt pour acquérir le débit de tabac par le biais d'une location-vente.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 septembre, a délibéré en faveur de l'acquisition du fonds de commerce pour une somme de 32 000 €. Si la commune n'achetait pas le débit de tabac, celui-ci était perdu pour la commune.

Monsieur LERAY versera, sur plusieurs années, une indemnité mensuelle à la commune afin de payer intégralement le montant du fonds de commerce et des frais de notaire. De ce fait, cette opération sera blanche pour la commune.

Le débit de tabac sera donc transféré de la rue de Soulgé au 3 place de l'église.

Nous sommes en contact régulier avec le service des douanes pour effectuer les différentes démarches administratives.

Ainsi, à compter du 1^{er} trimestre 2022, les habitants pourront continuer à bénéficier de ce service de proximité.



Adhésion à GOAL

La commune a adhéré à l'entreprise GOAL (Groupement Ouest d'Achats Libres) qui nous permet d'avoir une assistance afin d'obtenir des meilleurs tarifs pour l'approvisionnement de nos denrées alimentaires pour le restaurant scolaire. L'adhésion au Groupement Ouest d'Achats Libres est totalement gratuite. Le prestataire percevra pour l'ensemble des informations et les suivis qualitatif, quantitatif et logistique, une somme forfaitaire du CA HT réalisé qui sera directement versée par le fournisseur.



Taux d'imposition

Pour l'année 2021, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par la commune. En contrepartie, le taux Taxe Foncière Produits Bâti (TFNB) 2020 du département (19,86%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 45.38 % (soit le taux communal de 2020 : 25.52 % + le taux départemental de 2020 : 19,86%).

Voici les taux votés :

- Taxe foncière (bâti) : 45.38 %
- Taxe foncière (non bâti) : 33.12 %

Subventions aux associations communales

Futsal Bazougers
900 €

Football Club
1500 €

Groupement
de défense
des cultures
300 €

Association de pêche :
300 €

Tennis de table
600 €

École publique

Pour les classes déplacées, les sorties pédagogiques, les arbres de Noël et le transport : à ce jour, nous n'avons pas encore versé la subvention à l'école publique.

École privée

Pour les classes déplacées, les sorties pédagogiques, les arbres de Noël et le transport : plafonnée à 2 005,25 € (38 élèves scolarisés et domiciliés à Bazougers au 1^{er} janvier 2021)

LES FINANCES

Investissement 2020

Logements Mayenne Habitat 81 100,27 €
Viabilisation des logements

Plan d'eau 5 504,00 €
Aménagement des abords du terrain de tennis

Aménagement du bourg 12 985,98 €
Acquisition d'un abribus rue des écoles 7 111,98 €
Travaux de franchissement d'un cours d'eau 5 874,00 €

Salle des fêtes 5 033,77 €
Remplacement des puits de lumière 2 462,40 €
Installation de cimaises pour fixations au mur 761,77 €
Remplacement des blocs de secours 1 809,60 €

Matériel 3 187,54 €
Vaisselle pour le portage des repas, nouveaux extincteurs, nettoyeur haute pression, taille-haie

Acquisitions, travaux
226 390,85 €

Voirie 15 640,08 €
Aménagement des accès des riverains de la rue de Soulgé 14 526,84 €
Mobiliier urbain 1 113,24 €

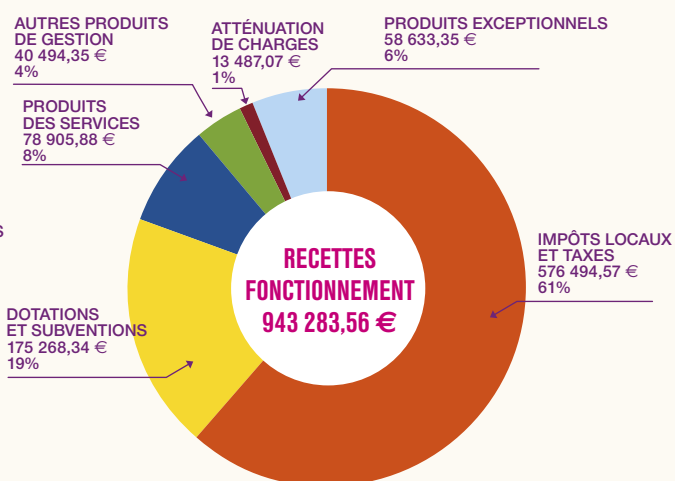
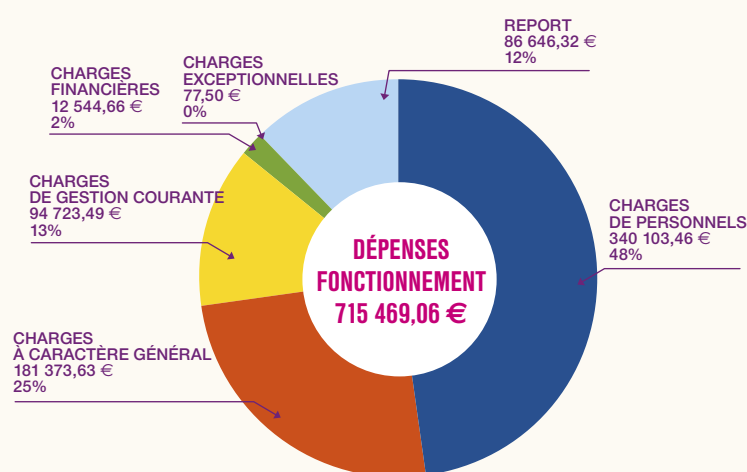
École 11 144,40 €
Acquisition de 3 vidéoprojecteurs, 7 tablettes, 7 ordinateurs portables, 1 ordinateur fixe, 1 robot blue bot

Emprunts 69 465,31 €
Remboursement du capital des emprunts

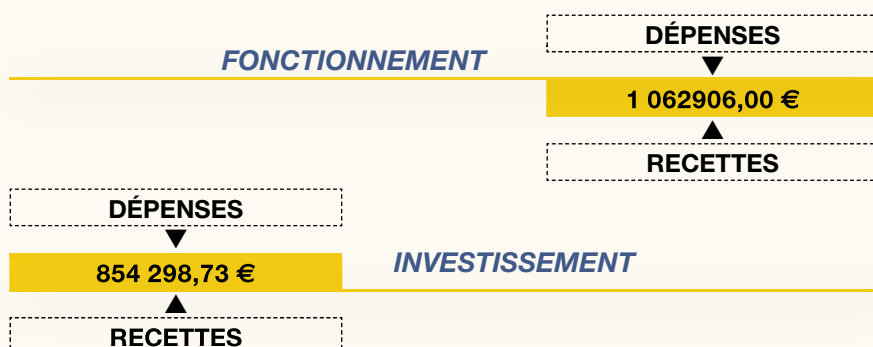
Mairie : 729,50 €
Nouveau radiateur, luminaires, stores, porte-drapeau

Salle des sports 21 600,00 €
Échange de terrain en vue de la construction

Fonctionnement 2020



Prévisions budgétaires 2021



L'ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

► L'école Simone Veil est une école à **4 classes** qui accueille les enfants de la Toute Petite Section au CM2, sur le même site.

L'équipe pédagogique en place depuis 4 ans a à cœur de travailler ensemble pour **le bien-être des enfants**. Nos petits effectifs nous permettent **d'adapter notre enseignement aux particularités et aux besoins de chaque élève**.

L'année 2021 a marqué un début de retour à la normale.

► La classe de maternelle a pu apprendre à mieux **maîtriser son vélo sur un grand parcours** qui a évolué au fil des séances.

► Nos petits reporters en herbe ont eu l'occasion d'élaborer **un journal de classe**. Cela leur a permis de visiter en exclusivité la salle de sport pendant sa construction.

► La classe des CP-CE1 a présenté **un projet théâtre** aux autres classes. Des talents de comédiens se sont révélés.



Projet musique

Le journal de classe

Projet théâtre

Projet cirque

Activité vélo



► En fin d'année, nous avons pu réunir toute l'école autour d'un **projet musique** avec Bénédicte ; cela a conduit à l'élaboration d'une vidéo communiquée aux familles.

L'année 2022 verra de nouveaux projets se réaliser.

► Les classes du CE2 au CM2 participeront à une **comédie musicale** avec 7 autres classes du secteur. La représentation aura lieu **les 19 et 20 mai 2022** à la salle de Meslay du Maine.

► Ce sera aussi l'aboutissement de notre **projet cirque**. La compagnie Métropole viendra s'installer **du 21 au 25 mars 2022** derrière l'école. Ce sera l'occasion pour les enfants d'apprendre les arts du cirque et de monter un spectacle devant un public.

► Les classes du CE2 au CM2 iront découvrir **Brocéliande** lors d'un séjour du **7 au 9 juin 2022** sur le thème des mythes et légendes qui abordera également l'écosystème de la forêt.

**PORTES
OUVERTES**

Samedi 19 mars 2022

Nous remercions la mairie et l'APE grâce à qui tous nos projets peuvent voir le jour, ainsi que toutes les personnes intervenantes (parents, bénévoles...) qui nous aident.

Pour nous contacter

Mme Métayer Pascaline, directrice, **02 43 02 32 96**.

Adresse mail : ce.0530522e@ac-nantes.fr

L'ÉCOLE

SACRÉ-CŒUR / SAINT-PAUL

Notre école Sacré-Cœur/Saint Paul est un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui se compose de 4 classes réparties sur 2 sites, à Bazougers et à La Bazouge de Chéméré.

Cette année, nous accueillons 73 élèves de la Toute petite section au CM2.

Nous avons à cœur de développer le lien entre nos sites à travers un projet pédagogique commun, des rencontres, des temps forts et des moments festifs avec les familles !

Une scolarisation progressive et adaptée est proposée aux plus petits en collaboration avec vous parents.

Notre projet pédagogique pour l'année 2021 / 2022

« T'es qui ? t'es d'où ? »

À la rencontre de soi

Être capable d'identifier ses réussites et apprendre à être fier de soi sont les clés d'une bonne estime de soi et d'un épanouissement personnel !

La pratique théâtrale encadrée par Anne Chamaret pour les plus jeunes, **le chant choral, la comédie musicale** pour les CM, permettront aux enfants d'aller à la rencontre de leurs émotions.

Des séances régulières de **Brain Gym** encadrées par un kinésologue permettent aux enfants « d'être bien dans leur tête, bien dans leurs baskets ! »



Site internet :

rpibazougerslabazouge.toutemonecole.fr

▶ **À Bazougers :** École Saint Paul
Une classe de maternelle (PS MS)
ainsi qu'une classe de CM1-CM2
Tél. 02 43 02 32 85

▶ **À La Bazouge de Chéméré :**
École Sacré-Cœur
Une classe de GS- CP
et une classe de CE1-CE2
Tél. 02 43 90 56 01

Chef d'établissement :
Emmanuelle KOVACIC

PORTES OUVERTES

Samedi 19 mars 2022

À la rencontre des autres

Sensibilisation des enfants à la différence et aux différents handicaps :

- ▶ Initiation au braille et à la langue des signes
- ▶ Course au profit de l'association ELA

À la rencontre de notre territoire : ANNÉE CLASSE DÉCOUVERTE !

Cette année, comme tous les trois ans, les élèves de la GS au CM2 partiront 5 jours en classe découverte.

Ils iront ainsi découvrir la magnifique Baie de Somme et le parc du Marquenterre du 21 au 25 mars 2022 !

Les PS/MS iront quant à eux une journée à St Malo !

Et aussi :

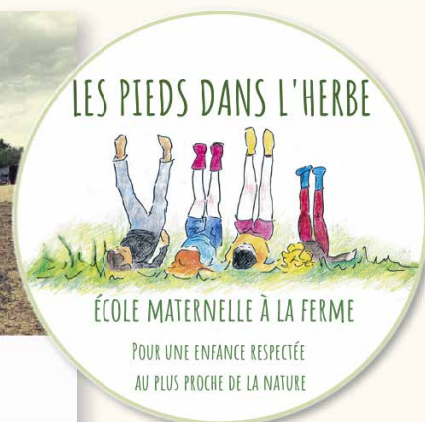
- ▶ Sortie accrobranche en début d'année pour fédérer l'école,
- ▶ Des activités sportives variées : piscine, voile, escalade, handball...
- ▶ Des activités culturelles : Cinéma, spectacle Pierre et le loup,
- ▶ Des actions de solidarité : bol de riz...



Nos projets sont soutenus par nos 2 associations de parents d'élèves, l'APEL (lien avec les familles) et l'OGEC (gestion financière et immobilière) qui permettent, avec l'aide des municipalités, à l'école de fonctionner. Ces deux associations organisent également plusieurs manifestations dans l'année afin de participer financièrement aux sorties pédagogiques.

L'ÉCOLE

MATERNELLE "LES PIEDS DANS L'HERBE"



ASSOCIATION LA JARDINIÈRE

pour l'école maternelle à la ferme
Les Pieds Dans l'Herbe

L'école maternelle "les pieds dans l'herbe" est une école privée « hors contrat » implantée dans un bâtiment rénové de la ferme Arc en Ciel à Bazougers, ferme en agriculture biologique avec différentes productions (élevage de vaches laitières et de cochons, cultures de céréales) et 2 ateliers de transformations (fromagerie et fournil).

Le support pédagogique principal de cette école à la ferme est le lien direct avec la nature environnante. Les enfants passeront une grande partie de leur temps à l'extérieur, dans le jardin de l'école, dans la ferme ou en sortie dans les prairies aux alentours. L'ouverture et la sensibilisation à la nature seront au centre des journées des enfants: - observer la nature, ses rythmes, - être en contact avec les animaux, en prendre soin, - créer un potager pédagogique, le cultiver - créer ses propres jeux en réparant, ré-utilisant, recyclant... Une grande place sera laissée aux jeux libres. Les enfants pourront ainsi laisser libre cours à leur imagination, se socialiser, faire leurs propres expériences et ainsi prendre confiance en eux. Les enfants seront également sensibilisés aux pratiques artistiques ainsi qu'à l'ouverture sur le monde et ses cultures.

L'école a ouvert le lundi 8 novembre. Elle peut accueillir jusqu'à 16 enfants. **Annaïg Le Corre**, éducatrice de jeunes enfants de formation, est l'enseignante et directrice (salariée) de l'école.

Des événements réguliers sont organisés tout au long de l'année pour faire connaître notre école et créer du lien avec les habitants du territoire (marché à la ferme, portes ouvertes, spectacles, ateliers pour enfants).

Plus d'informations sur le site internet :
www.ecolealaferme.com

Et sur les réseaux sociaux : **facebook.com/lajardiniere53/** et **instagram.com/lajardiniere53/**



RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL



Pour pouvoir manger au restaurant scolaire municipal, une fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la Mairie

WWW.BAZOUGERS.MAIRIE53.FR

dans le volet **VIE QUOTIDIENNE > ECOLES ET SERVICES PERISCOLAIRES > LES SERVICES PERISCOLAIRES > RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL.**

Cette fiche est également distribuée en fin d'année scolaire et doit être retournée à la Mairie dûment complétée et signée. Pour toute nouvelle inscription en cours d'année, la même démarche doit être effectuée.

Règlement : Disponible sur le site internet de la Mairie

Rappel : ☎ 02 43 02 35 53

Un répondeur téléphonique est en place. N'hésitez pas à y laisser votre message. En cas d'absence au repas, prévenir le restaurant scolaire avant 9 heures, sinon le repas sera facturé.

Informations :

Les serviettes sont fournies pour tous les enfants.

Pour familiariser les enfants avec le restaurant municipal, il est souhaitable que les parents rencontrent les agents chargés du service, avec leur enfant.

Fonctionnement :

Des repas de qualité sont préparés sur place avec des produits frais (viande, légumes, produits laitiers, fruits, pain).

Chaque trimestre des repas à thème sont proposés.

Le 25 novembre dans le cadre de l'opération « Orange » au profit de l'association départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC), les enfants ont pu déguster en dessert une orange au restaurant scolaire en ayant eu au préalable, grâce aux institutrices, des informations sur cette opération.

L'argent collecté est utilisé essentiellement pour les réalisations dans le département de la Mayenne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les consulter sur le site internet de Bazougers rubrique :

Vie Quotidienne > Écoles et services périscolaires > Garderie/Périscolaires > Restaurant scolaire municipal

Nouveauté :

Facturation depuis le début de l'année 2021 : Lorsque les factures périscolaires n'atteignent pas le montant de 15 €, celles-ci ne sont pas éditées ni prélevées.

Elles se cumulent avec les factures des mois suivants et se déclenchent automatiquement dès que la somme minimale de 15 € est atteinte.

TARIFS à compter du 01/01/2022

- » Le repas enfant de Bazougers ou d'une commune conventionnée : 3.66 €
- » Le repas enfant d'une commune non conventionnée : 4.16 €
- » Le repas instituteur est de 5.66 €
- » Le repas enfant non commandé : 4.69 €

Le non-paiement des factures entraînera la suspension du service.

Site Web

Scannez-le !



A.L.S.H

ACCUEIL DE LOISIRS



accueildeloisirs.bazougers@gmail.com

Tél. : 02 43 02 35 78

» **En février**, nous avons fait rentrer la neige dans les locaux de l'accueil. Les enfants ont aimé skier, créer leur igloo, faire une bataille de boules de neige et fabriquer des bonhommes de neige en chaussettes. La journée pyjama a été un franc succès, tous les enfants ont joué le jeu en arrivant en pyjama.

» **En avril**, nous avons accueilli les enfants des personnels prioritaires. Multi-jeux, escape game, pixel art...ont rythmé leurs journées.

» **En juillet**, le thème était « **Un été vitaminé** ».

Les enfants ont réalisé plusieurs activités :

» **manuelles** : pinata, mangeoire à oiseaux, mini-aquarium, peinture au pistolet....

» **culinaires** : brookies, craquelés, langue de chat...

Sans oublier les sorties réalisées et très appréciées des enfants :

» au Spacyfic Zoo,

» aux grottes de Saulges

» au le Labyrinthe de Maïs à Saint Loup du Dorat.

» **En Août**, un grand jeu de l'oie, la fabrication de pots à crayons ont été organisés ainsi qu'une journée au plan d'eau.



» **À la Toussaint**, les enfants se sont mis dans la peau d'Indien en réalisant leurs accessoires, des attrape-rêves et leur camp Indiens.

Ces moments ont été immortalisés par des séances photos.

» **Les mercredis** : Plusieurs activités au choix sont proposées en lien avec un thème par période (fabrication de jeux, les oiseaux, la nature, les couleurs, Pâques, Noël...). Nous travaillons également avec la bibliothèque et les associations.

» » » **Nous souhaitons remercier très chaleureusement les bénévoles qui nous accompagnent les jours de sorties ainsi que les associations tennis de table, bibliothèque et pêche de Bazougers pour leur temps passé avec les enfants.**

Merci à vous tous !



**L'équipe d'animation
vous souhaite une merveilleuse année
2022 !**

L'accueil de loisirs est ouvert
tous les mercredis en période scolaire
ainsi qu'aux vacances scolaires comme indiqué ci-après :

Vacances d'hiver : 7 au 11 février 2022

Vacances de printemps : 11 au 15 avril 2022

Vacances d'été : du 8 au 29 juillet et du 29 au 31 août 2022.

Moyens de Paiement :

Pendant les vacances scolaires, le règlement peut se faire par d'autres moyens que ceux utilisés habituellement (chèques, espèces, prélèvement) :

- Chèques-vacances ANCV
- Tickets CESU
- Tickets CA

Rappel :



Comme indiqué dans le règlement du centre de loisirs, le règlement par chèques ANCV, ticket CESU ou CAF se fait UNIQUEMENT sur la semaine qui suit la FIN du centre de loisirs.

Au-delà de ce délai, ils ne sont plus acceptés.

Modalités de fonctionnement :

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans domiciliés **ou scolarisés** à Bazougers puis aux autres communes. **Prioritairement aux habitants de Bazougers puis commune conventionnée.** Le nombre de places est limité.

- **Les activités de l'accueil de loisirs ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h.**
- **Il y a un accueil le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.**

► **Pour les mercredis :** l'inscription se fait à l'année, par le biais de la fiche d'inscription. En cas d'absence, désinscrire votre enfant en prévenant le service deux semaines à l'avance, sinon le service sera facturé.

► **Pour les vacances scolaires :** l'inscription se fait avant les vacances pendant la période d'inscription prévue. Les programmes se trouvent sur le site de la mairie, intramuros et sont affichés à l'école ainsi qu'à l'accueil de loisirs. Ils vous seront envoyés par mail si vous communiquez votre adresse à l'accueil de loisirs.

Tarifs

Enfants de Bazougers et Commune Conventionnée		Enfants Communes Non Conventionnées	
<1200 €	>ou égal à 1200€	<1200 €	>ou égal à 1200€
A.L.S.H. Mercredi et Vacances La ½ journée sans repas		A.L.S.H. Mercredi et Vacances La ½ journée sans repas	
5,01 €	5,26 €	6,65 €	6,98 €
A.L.S.H. Mercredi et Vacances La journée sans repas		A.L.S.H. Mercredi et Vacances La journée sans repas	
8,93 €	9,36 €	11,84 €	12,41 €

TARIFS GARDERIE

QF < 1200€ **QF > ou égal à 1200€**

Matin : 7h30 à 8h45 (avec petit déjeuner)

1,50€ 1,59€

Soir : 16h30 à 17h30 (avec goûter)

0,73€ 0,76€

Soir : 16h30 à 18h30 (avec goûter)

1,50€ 1,59€

Dépassement d'horaire le soir (exceptionnel)

1,44€ 1,50€

**Dépassement d'horaire le soir (répétitif)
et sur décision de l'élue responsable de la
commission**

2,83€ 2,95€

**Garderie le midi sans cantine
Si cantine, on ajoute le prix du repas**

1,44€ 1,50€

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les consulter sur le site internet de Bazougers rubrique :

Vie Quotidienne ► écoles et services
périscolaires ► centre de loisirs

GARDERIE

L'inscription se fait par le biais de la fiche d'inscription disponible à la Mairie ou sur le site internet de la commune.

En cas d'absence, prévenir le service, la veille au plus tard, sinon celle-ci sera facturée. Une adresse mail,

(accueildeloisirs.bazougers@gmail.com),

et un répondeur téléphonique, **(02 43 02 35 78),**

sont en place, n'hésitez pas à laisser un message.

Prélèvement automatique :



La commune souhaite automatiser le règlement des factures en vous proposant d'opter pour le prélèvement automatique par mesure de simplification.

En effet, les services du trésor public de Meslay-du-Maine sont délocalisés à Château-Gontier depuis le 1^{er} janvier 2021, nous imposant la dématérialisation de nos services.

Pour cela, vous trouverez sur le site internet de Bazougers

le mandat SEPA, qui sera à nous retourner complété et signé, accompagné d'un RIB, dans la rubrique : Vie quotidienne ► Ecoles et services périscolaires ► les services périscolaires ► Restaurant scolaire municipal.

À réception de votre mandat de prélèvement, les factures envoyées feront l'objet d'un prélèvement en fin de mois de la date d'émission de la facture.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

► ADRESSE :

Rue de Soulgé (Bâtiment à droite de la mairie)

► **C.JOUVIN** - Tél : 02 43 02 36 74

► HORAIRES

► Le mercredi de 14h à 16h

► Le samedi de 10h à 12h

Fermeture pendant les vacances de Noël et en août.

À partir de 12 ans

le pass sanitaire et le masque sont obligatoires lors de votre visite à la bibliothèque.

Grâce à nos 14 bénévoles qui sont à votre écoute, notre bibliothèque est le lieu idéal pour vous accueillir dans un espace convivial où l'échange et le conseil sont présents.

► MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE :

Il suffit de vous connecter sur www.lecture-paysmeslaygrez.fr et en 1 clic vous réservez des livres, des documents sonores, des jeux vidéos...
N'hésitez pas !



Une animation gratuite de jeux vidéos encadrée par les bibliothécaires et les bénévoles de la bibliothèque, a eu lieu le 4 novembre afin de découvrir des nouveautés.



PROJETS pour 2022

- Café littéraire. (date à définir)
- Spectacle d'automne (date à définir)

Merci

► Merci à **Mme CHARLOT Virginie** et **M. ELIE Nicolas** pour leur implication depuis de nombreuses années.

Bienvenue à **Linda MEUNIER** et **Carole ROUEIL** qui rejoignent notre équipe cette année.

Si vous souhaitez aussi faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Cette année, le prix BULL'GOMME fait son retour !

Des lecteurs âgés de 7 à 12 ans donnent leur avis sur 10 BD qui ont été sélectionnées par la BDM. 2 tirages au sort auront lieu, un au niveau départemental et un deuxième au niveau communal, le lot étant à chaque fois l'une des BD qui était en concurrence.



Les enfants du centre de loisirs décorent la bibliothèque environ 4 fois par an, sur des thèmes différents.



ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



BRECIN Natacha :
02.72.89.18.86

BRECIN Wilfrid :
07.80.10.30.92

LANDAIS Christelle :
02.43.98.14.08

LE GROS Aurélie :
06.08.99.51.25

Maison d'assistantes maternelles : Malice et Compagnie : **02.43.58.61.93**

RUAULT Marjolaine
CRIBIER Angélique
ROSSO Hélène

LES RANDONNEURS

DATES ET LIEUX DES RANDONNÉES DE JANVIER À AVRIL 2022 :

» Mardi 11 janvier 2022
départ à 13 h 30

**Circuit : Laval 8 km
(RDV place polyvalente)**

» Mardi 25 janvier
départ à 13 h 30

Circuit : Arquenay 9 km

» Mardi 08 février
départ à 13 h 30

Circuit : à Changé 9km

» Mardi 22 février
départ à 13 h 30

**Circuit : Château-Gontier 10 km
(RDV parc St-fiacre)**

» Mardi 08 mars
départ à 13 h 30

Circuit : Evron 10 km

» Mardi 22 mars
départ à 13 h 30 (planning)

Circuit : Bazougers 9 km 500

» Mardi 05 avril
départ à 13 h 30

Circuit : Houssay 10 km



Le groupe de marcheurs qui existe depuis de nombreuses années n'a aucun statut juridique, ni responsable désigné. Le calendrier des randos est établi et choisi par des personnes volontaires du groupe à l'occasion du planning.

Les randonnées sont ouvertes à toutes personnes aptes à la marche.

Tous les participants aux randos devront être assurés en responsabilité civile pour les dommages matériels et corporels qu'ils pourraient causer à autrui.

Chaque participant est responsable de ses propres faits et gestes sans qu'aucune des autres personnes du groupe n'en soit tenu responsable. Le covoiturage est souhaitable avec participation aux frais.

POUR INFOS : ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre les jours des randos à 13 h 30 à Bazougers où sur le lieu de RDV. (il n'y a pas d'inscription, vous serez les bienvenus).

GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA MAYENNE, SAISON 2021

Ragondins : 239
Rats musqués : 7
Renards : 14
Pigeons : 35

Pour tous renseignements
contacter **M. ROMARIE Michel**,
président de l'association,
au 02 43 03 33 82 ou sur
le 06 83 95 44 40.



FOOTBALL

Cette année 2021 a été une nouvelle fois marquée par une saison très particulière liée à la crise sanitaire.

La saison 2020-2021 a été plus courte que l'année précédente. Cependant, les jeunes ont continué les entraînements le mercredi. Aucun contact avec les autres clubs n'était possible il n'y a donc pas eu de plateau les samedis. Pour les seniors, la saison a été stoppée fin 2020 avant la trêve hivernale et n'a malheureusement pas repris. Le club a également annulé toutes ses manifestations sur 2021 (tournois jeunes et familial, fête de la musique, tournoi pétanque...).

En ce début de saison, le bureau FCB se compose de 16 membres. Le club accueille des jeunes licenciés de catégorie U6 à U11 en entente avec Forcé, une équipe seniors, et depuis cette année une entente vétérans avec Louvigné.

Cette nouvelle saison 2021-2022 a commencé normalement pour les jeunes et avec Pass sanitaire pour les seniors.

Le bureau a décidé pour la deuxième année consécutive de prendre en charge l'intégralité des licences de ses jeunes et une partie de celle des seniors.

Le 11 septembre dernier, le FC Bazougers a organisé une porte ouverte jeunes, qui a permis d'attirer de nouvelles recrues.

Du côté des seniors, l'objectif reste identique à la saison passée : monter en 3^{ème} division. L'effectif évolue et continu de rajeunir ce qui permet au club de faire une entente avec le club de Louvigné vétéran.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre en tant que joueurs seniors, vétérans ou encadrants, vous serez les bienvenus, l'ambiance y est très bonne et conviviale ... Le Bureau se tient à votre disposition.

Le club tient à remercier ses sponsors, la mairie de Bazougers ainsi que les agents communaux pour leur travail.

Le club tient à rester très actif dans les animations pour la commune, c'est pourquoi voici d'ores et déjà nos dates à retenir :

» **LE SAMEDI 11 JUIN 2022** : Tournoi des jeunes qui sera suivi de la fête de la musique sur le terrain de foot de la commune (musique, cochon grillé sur place ou à emporter toute la journée).

» **LE DIMANCHE 12 JUIN 2022** : Tournoi familial ouvert à tous.

» **LE SAMEDI 27 AOÛT 2022** : Tournoi de pétanque au terrain de foot avec galettes saucisses, crêpes....

» **LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022** : La soirée du foot à la salle des fêtes de Bazougers uniquement sur réservation avec possibilité de prendre le menu à emporter.

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site Facebook (Fc Bazougers). Vous pouvez également nous contacter au :

06 08 84 74 97

***Toute l'équipe du FC Bazougers vous souhaite
une excellente année 2022 !***



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

En 2021, l'APE s'est agrandie pour notre plus grand plaisir.

Le bureau se compose de :

Mylène RONCIN et **Lucie NORMAND** : co-présidentes

Céline BEDOUET et **Elodie GUILMEAU** : co-secrétaires

Florence COUTARD et **Adeline BOIVENT** : co-trésoriers



Les membres : **Mickaël GUILMEAU**, **Sébastien LEGENDRE**, **Alexandra MASSEROT**, **Pauline MONNET**, **Romain QUELIN**, **Aurélien RONCIN**, **Emeline SEGRETAIN**, **Marion VANNIER**.

Il est toujours possible de rejoindre l'équipe, si vous êtes intéressé(es), n'hésitez pas à contacter l'un des membres ou à adresser un mail via l'adresse suivante : bazougersape@gmail.com.

Vous pouvez également liker notre page facebook

« APE Simone Veil » pour suivre toute l'actualité de l'association.



Quelques manifestations à venir :

- › **Opération Epiphanie**
- › **Après-midi parents-enfants jeux de société : date à définir**
- › **Soirée dansante : samedi 30 avril 2022**
- › **Vide-greniers : date à définir**
- › **Fête de l'école : dimanche 26 juin 2022**

L'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2022.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APEL)

L'Association des parents d'élèves de l'école libre du regroupement intersites de Bazougers / La Bazouge, Écoles Sacré Cœur / St Paul est heureuse de vous présenter les actions menées en 2021 et surtout vous dévoiler les projets 2022. Malgré la crise sanitaire, notre marché de Noël, transformé en drive à l'occasion, a bien fonctionné. Nous renouvelons cette opération pour la fin d'année. Nos actions de vente auprès des gourmands (opérations brioches, chocolats de Pâques) ainsi que la vente des photos de classes et la tombola estivale nous ont permis de financer des instruments de musique, du matériel de sport et les divers transports liés aux activités pédagogiques et sorties scolaires. La sortie accrobranche au Domaine de l'Orbière, de la période dernière fut décalée à la rentrée pour que les élèves profitent malgré le Covid de sorties scolaires.

Pour toute l'école, 2022 est une année importante puisque que c'est l'année du voyage scolaire. Celui-ci est organisé tous les trois ans. Cette année l'APEL contribue largement au financement de cette sortie qui aura lieu en mars.

L'association contribuera également à financer en partie les sorties scolaires et surtout continuera de

financer une partie de l'équipement numérique pour toutes les classes du RPI.

Nous espérons retrouver notre temps fort de la Kermesse en juin 2022 pour animer et faire pleinement vivre nos écoles et amuser les enfants.

APELLEMENT VOTRE.

Contacts APEL :

Marie Aude Loiseleux – 06 81 33 06 23 présidente

Chloé Périn – 06 81 12 97 46 – Vice Présidente

Pourquoi aider les associations de l'école ?

Parce qu'elles sont la vie de l'école et de nos enfants. Sans elles, sorties, animations seraient fortement réduites ou onéreuses. Elles permettent l'acquisition de nouveaux équipements et la réalisation de travaux, pour une école d'actualité et bien équipée.

Elles sont surtout conviviales et gages de bonne humeur. C'est aussi la VIE du village.

Composition du bureau :

› **Présidence** : Marie Aude Jardin

› **Vice Présidence** : Chloé Périn

› **Trésorière** : Tiphaine Outin

› **Vice trésorière** : Catherine Levannier

› **Secrétaire** : Natacha Brécin

› **Vice secrétaire** : Caroline Petit

LA PÊCHE

Cette année encore marquée sous le signe de la Covid-19, ne nous a pas permis de réaliser les animations habituelles.

L'ouverture du plan d'eau communal a tout de même eu lieu afin d'accueillir les pêcheurs.

Le temps clément de cette année a favorisé de nombreuses parties de pêche sous le soleil. Je profite de ce mot pour remercier M^r Rachid IAZZAOUHDA du Coccimarket d'avoir accepté d'être le point de vente des tickets de pêche pour l'association.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous espérons que 2022 sera une année faite de joie et de bonheur.

Bonnes fêtes de fin d'année.

P. SAUCET

Tarif pêche :

Carte annuelle : **35€**

Carte journalière
donnant droit à 3 cannes : **6€**
à 2 cannes : **5€**
à 1 canne : **3€**



TENNIS DE TABLE BAZOUGERS/ LA BAZOUGE DE CHEMERÉ



› Cette année, le tennis de table a malheureusement, comme l'ensemble des sports et encore plus les sports indoor, été impacté par la crise sanitaire. Nous avons pu reprendre les entraînements pour les jeunes à partir du mois de mai et pour les adultes en septembre. Le championnat a quant à lui repris début octobre.

› Nous tenons à remercier M^r le maire et le conseil municipal pour la subvention, qu'ils nous ont accordée. Cela a permis la gratuité des licences pour les habitants de la commune et évité au club de perdre des joueurs en comparaison de beaucoup de club Mayennais.

› Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la nouvelle salle de sport de la commune en alternance avec le club de futsal.

› En 2021, le club a eu le plaisir comme depuis de nombreuses années, d'accueillir les enfants du centre de loisirs de Bazougers pour une demi-journée de découverte lors des vacances d'été .

› Pour les adultes et les jeunes de 12 ans l'entraînement a lieu le mercredi soir à partir de 18h00.

Personne à contacter :
Richard Laurent
06 81 73 45 31

**Le Club de Tennis de Table et l'ensemble de ses licenciés,
vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.**

TENNIS



**Toutes les personnes qui veulent pratiquer ce sport,
peuvent désormais le faire gratuitement en libre accès.
Le terrain est situé au plan d'eau.**

AMICALE DU CLUB DES AÎNÉS

L'Amicale du Club des Aînés de Bazougers compte en 2021, 124 adhérents (de 22 ans à 100 ans).

Les années passées le club organisait de nombreuses activités comme la belote, le tarot, la pétanque et bien d'autres. Cependant, la pandémie de Coronavirus nous a contraints comme bon nombre d'associations à mettre en pause ou adapter les activités que nous proposons. De plus, du fait de la pandémie nous avons offert l'adhésion à nos adhérents pour cette année ainsi qu'une brioche, en partenariat avec la boulangerie de Bazougers, pour le nouvel an.

Programme :

- » **Lundi : Pétanque** (ouvert à tous)
Plan d'eau (Responsable J.Y MERIAS)
- » **Jeudi : Club** de 14h à 18h (pour les membres)
Salle des associations
- » **Vendredi soir 20h : Tarot** (ouvert à tous)
Salle des associations + activité territoriale, de secteur et départementale.



» Un point sur les activités du club :

- » Cette année l'**activité dictée** a eu une finaliste à Bazougers, il s'agit de **Mme Marie-Thérèse MASSEROT** qui a fini 9^{ème} à la finale départementale.
- » Cette année l'**activité pétanque** a eu des finalistes Bazougeois, il s'agit de **Rolande BLANCHARD, Odette BARATHON, Rolande DUVAL, René BLANCHARD, André GESLOT** ainsi que **Roland LEVEILLÉ**.
- » Cette année l'**activité belote individuelle** a eu deux finalistes pour aller aux départementales, il s'agit de **Michel ROMARIE** et **Geneviève RICOCE**.
- » Le club de Bazougers a également participé à la **Journée de la Forme** à Gorron, nous attendons pour les années futures une mobilisation plus importante. L'an prochain, elle aura lieu à Cossé le Vivien.
- » Le **repas du club** confectionné par le restaurant **le Mehnir** a eu lieu le 11 septembre et a réuni 70 personnes.

» Le territoire en 2022 :

- » **Mercredi 11 mai** : pique-nique territorial à la Cropte
- » **Mercredi 25 mai** : pétanque territoriale au Bignon à partir de 13h
- » **Date à définir** : loto territorial à Meslay du Maine à partir de 12h30

» Le département en 2022

- » **Vendredi 18 mars** : Assemblée Générale, salle polyvalente, Laval à partir de 9h

- » **Date à définir** : Journée de la forme à Cossé le Vivien

L'ensemble du calendrier est soumis à des réserves et de possibles modifications.

Cette année, un adhérent est décédé, il s'agit de **M. Daniel YVARD**, de Bazougers, adhérent au club depuis de nombreuses années, nous adressons une pensée à ses proches.

Dates à retenir en 2022 :

- » **Jeudi 13 janvier** : Assemblée générale à la salle des associations à partir de 14h
- » **Jeudi 10 février** : Beignets à la salle des fêtes à partir de 14h
- » **Vendredi 4 mars, Samedi 5 mars, Dimanche 6 mars** (après-midi à partir de 13h30) : concours de belote à la salle des fêtes
- » **Jeudi à définir** : concours de belote individuel pour la sélection du territoire 14h, salle des associations
- » **Jeudi 2 juin** : Pique-nique communal, lieu et heure à définir
- » **Mardi 7 juin** : Pétanque interclub terrain de football de Bazougers à 13h
- » **Samedi 10 septembre** : Repas annuel, salle des fêtes
- » **Jeudi 08 décembre** : Bûche de Noël, salle des associations à 14h

Pour toutes les personnes souhaitant adhérer au club (petits ou grands), vous êtes les bienvenus.

Le bureau se joint à moi, pour vous souhaiter nos vœux pour cette nouvelle année.

Contact : Joël ELIE, Président,
Tél. : 02 43 02 31 75
Mail : j.elie@gmouv53.org

FOYER DES JEUNES DE BAZOUGERS



Après plusieurs rencontres, nous nous sommes réunis le 4 novembre afin d'élire le bureau notre junior association.

Présidente : Maëline LEVEILLE

Vice président : Marwan MARTIN

Trésorière : Camille GRANDIN

Vice trésorière : Maissane AABIBOU

Secrétaire : Baptiste LANDRON

Vice secrétaire : Maël TOUCHET

Nos objectifs :

- » Se retrouver dans un lieu convivial.
- » Créer du lien entre les jeunes de notre commune ainsi qu'avec d'autres jeunes des communes autour de chez nous.
- » Participer aux activités de la commune.
- » Mettre en place des actions qui nous permettront d'organiser des sorties et activités.

Notre première action a eu lieu le samedi 4 décembre lors du marché de Noël.



De gauche à droite:

1^{er} rang : Maëline Léveillé, Camille Grandin, Baptiste Landron

2^{ème} rang : Marwan Martin, Maissane Aabibou, Maël Touchet

Si vous avez entre 12 et 18 ans et que vous souhaitez nous rejoindre

CONTACTER :

Maëline LEVEILLE au 07 83 32 83 38

Le foyer des jeunes vous souhaite une merveilleuse année 2022 !

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN ET AUTRES CONFLITS DE BAZOUGERS

Compte tenu de la crise sanitaire dans le pays, l'assemblée générale prévue le jeudi 11 février 2021 a dû être annulée. Souhaitons que 2022 ressemble à nos coutumes.

Tous nos meilleurs vœux pour 2022.

Marcel FORGIN



Dates à retenir :

- » 10 février : Assemblée générale suivie d'une galette à la salle des associations.
- » 11 novembre : Commémorations des différents conflits.
- » 26 novembre : banquet de l'Amicale à la salle des Associations
- » 05 décembre à Laval : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

FUTSAL

Association FUTSAL BAZOUGERS et son Nouveau Fanion !!!



Notre association Futsal Bazougers a été créée en 2009.

À ce jour nous avons 2 équipes séniors.

L'équipe A est en Régionale 2, et notre équipe B est en 2^{ème} Division de district.

Pour l'équipe Régionale, les déplacements se font jusqu'à Nantes, et pour l'équipe en district, les déplacements restent dans le département.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir jouer nos matchs à domicile dans la nouvelle salle de sport de la communauté de commune à Bazougers le vendredi soir en alternance avec le Tennis de table.

Chers habitants de Bazougers, petits et grands, nous comptons sur votre présence pour venir nous soutenir et faire du bruit dans les tribunes de cette nouvelle salle de sport pour pousser et encourager nos équipes.

Pour les horaires de match à domicile l'équipe B joue à 20h00 et l'équipe A à 21h00. Il y aura des matchs de Coupe de District, Coupe de Pays de Loire et Coupe Nationale. (les dates ne sont pas encore sorties.)

Match Equipe A à Bazougers

- › 21/01/22 à 21h00
- › 25/03/22 à 21h00
- › 15/04/22 à 21h00
- › 06/05/22 à 21h00

Match Equipe B à Bazougers

- › Dates à venir

N'hésitez pas à venir visiter notre page Facebook.
<https://fr-fr.facebook.com/futsalbazougers/>



Si vous êtes intéressé pour rentrer dans la Famille du Fuba Bazougers n'hésitez pas à prendre contact avec

- › **Philippe Dupré Tél : 06 71 70 50 78**
- › **Yohan Barroche Tél : 06 15 84 01 49**



futsalbazougers53@gmail.com

Le Club Futsal Bazougers se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022.

Le Président, Philippe Dupré

Facebook :
Scannez-le !



PÉTANQUE

Pour ceux qui le souhaitent et dans une ambiance conviviale, vous pouvez venir rejoindre les joueurs de pétanque tous les vendredis après-midis, au terrain de boules près du plan d'eau communal.



SERVICES MAIRIE

Photocopie	A4	A3
► N/B	0,15€	0,30€
► Coul.	0,20€	0,35€
► Plastification	1,50€	3,00€
► Reliure de dossier (spirale comprise)	2,50€	
► Scan émis (la page)	0,15€	0,30€



L'AGENCE POSTALE

- **Services postaux** : Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires), vente de timbres-poste à usage courant, vente d'enveloppes et prêt-à-poster, dépôt d'objets y compris recommandés, retrait de lettres et colis en instance, dépôt de procurations courrier, contrat de réexpédition de courrier.
- **Services financiers** : Retrait et versement d'espèces sur compte courant, compte épargne.
- **Services connectés** : Mise à disposition d'une tablette tactile pour pouvoir accéder à divers services publics comme : La Mairie, la CAF, la CPAM, les services publics, Pôle Emploi,... mais aussi la Banque Postale (ex : consultation des comptes, demander un rendez-vous avec un conseiller...) la Poste Mobile, le suivi colis et courriers, la boutique du timbre.

Située à LA MAIRIE **02 43 02 31 86**

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET
VENDREDIS :
de 8h30 à 12h30

LE MERCREDI ET LE SAMEDI :
De 9h à 10h45

LEVÉE DE LA BOÎTE AUX LETTRES

Située près du panneau d'affichage
de la Mairie,

du Lundi au Samedi à 9h00

Depuis le **02 novembre 2021**,
des horaires d'ouvertures et de fermetures
ont été mis en place pour le cimetière.

Cimetière communal

OUVERT TOUS LES JOURS

du 16 mars au 14 octobre
de 8h à 19h30

Du 15 octobre au 15 mars
de 8h à 18h



Une **boîte à suggestions** a été mise en
place au niveau de la mairie, afin que
vous puissiez nous faire part de vos idées
pour améliorer la vie sur Bazougers, pour
embellir notre belle ville.

**Alors n'hésitez pas !
Toutes les idées (constructives)
seront les bienvenues.**



Pour les **personnes vulnérables et/ou isolées**,
besoin d'un échange, d'une visite, d'aide pour
faire vos courses..., n'hésitez pas à contacter

Mme LEVEILLE Émilie,
Adjointe aux affaires sociales au :

06 23 28 12 04



BENVENUE

NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à venir vous faire
connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

LOCATION SALLE DES FÊTES

TARIFS SALLES DE BAZOUGERS	SALLE 1		SALLE 2 *		SALLE DES ASSOS	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
» Soirée (de 9h à 6h le matin)	131,00 €	215,00 €	95,00 €	162,00 €		
» Cuisine (uniquement avec la salle 1)	85,00 €	85,00 €				
» Réunion à but non lucratif (la ½ journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €
» Vin d'honneur (la ½ journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €		
» Forfait week-end (du ven. 18h au dim. 20h) Cuisine comprise avec la salle 1	310,00 €	413,00 €	95,00 €	162,00 €		
» Saint-Sylvestre privée (du 31 déc. 11h au 1 ^{er} janv. 11h)	413,00 €	515,00 €	95,00 €	162,00 €		
» Forfait sépulture (la ½ journée) Salle + Tasses/verres					34,00 €	34,00 €
» Associations de Bazougers (2 manifestations gratuites)	65,00 €		65,00 €		Gratuit	Gratuit

LOCATION TABLES ET CHAISES

Location tables et chaises

La commune loue des tables (6 personnes) et des bancs toute l'année au prix de 3 € la table et les 2 bancs. (25 tables et 50 bancs sont disponibles).

Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie qui vous communiquera les démarches à suivre.



TARIFS CIMETIÈRE

Durée	Concession de 1.00 m ²	Renouvellement des concessions de 2.00 m ²	Concession nouvelle de 2.40 m ²	Emplacement cavurnes - caveautin
» 50 ans	50,00 €	100,00 €	120,00 €	100,00 €
» 30 ans	30,00 €	60,00 €	72,00 €	60,00 €
» 15 ans	20,00 €	40,00 €	48,00 €	40,00 €

* La salle 2 ne peut être louée seule Chèque caution : 350,00€ Arrhes : 25% du prix de la location de la salle



Cartes d'identités et passeport

Pour réaliser les cartes d'identité et passeports, merci de prendre contact avec les mairies suivantes :

» BONCHAMP-LÈS-LAVAL : 02 43 90 31 86

» EVRON : 02 43 01 78 03

» LAVAL : 02 43 49 43 00

» MESLAY-DU-MAINE : 02 43 64 10 40

Scannez-le !



Vous pouvez réaliser votre dossier de pré-inscription sur le site : » ants.gouv.fr

S'inscrire sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

» Un formulaire dûment complété (disponible en mairie ou sur service-public.fr)

» Un titre de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...)

» Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, gaz...)



Recensement militaire :

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser.



Si vous êtes né(e) en France vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de votre anniversaire. (Il est important de le faire dans le trimestre indiqué sinon vous risquez d'être convoqué à la JDC avec du retard) : en principe, si vous venez dans les temps, vous serez convoqué(e) un an après sur le site le plus proche de votre domicile (Laval ou Mayenne).

Pièces à présenter : Livret de famille et pièce d'identité

Notre députée :

Géraldine BANNIER Députée (2^{ème})

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier ou lors de permanences mobiles. J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet. »

Permanence parlementaire :

13 place Paul Doumer, 53 200 Château-Gontier.

» Lundi 14h30-18h30

» Mercredi 14h-17h

» Jeudi 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis.

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82

Géraldine BANNIER

07 88 15 78 91

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr



Nos sénateurs :



**Guillaume
CHEVROLIER**

06 62 31 84 18

g.chevrolier@senat.fr

**Élisabeth
DOINEAU**

02 43 56 45 58

e.doineau@senat.fr



Nos conseillers départementaux :



**Julie
DUCOIN**

06 26 24 36 53

Julie.ducoin@lamayenne.fr

**Sylvain
ROUSSELET**

06.23.35.28.86

sylvain.rousselet@lamayenne.fr



Le don d'organes, ce lien qui nous unit TOUS

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

France Adot 53 a un rayonnement départemental. L'association a pour mission d'informer et de sensibiliser le public au don d'organes et de tissus.

En 2020, la pandémie a fortement impacté l'activité prélèvement et greffe d'organes. Grâce à l'engagement des équipes médicales, 4417 malades ont reçu un organe mais plus de 26000 patients étaient inscrits en liste d'attente de greffe. La greffe d'organes et de tissus reste un enjeu majeur de santé publique en France.

Pour cette raison, Pour ou Contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches. Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet également d'affirmer sa position.

**FRANCE ADOT 53 – BP 90634
53006 LAVAL CEDEX**



02 43 90 68 10

franceadot53@orange.fr

www.france-adot.org.



DON du sang

ASSO POUR LE DON DE SANG - BÉNÉVOLES DU PAYS DE MESLAY GREZ

» Lundi 10/01/2022, » Lundi 14/03/2022 » Lundi 09/05/2022

» Lundi 11/07/2022 » Lundi 08/08/2022 » Lundi 12/09/2022

» Lundi 14/11/2022 - **HORAIRE : de 15h30 à 19h**

Pour tout renseignement EFS LAVAL Tél : **02 43 66 90 00** - Pascal TAUNAI, Président Tél : **06 76 63 03 02**



ADMR

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
Pays du Maine

- Arquenay
- Val-du-Maine
- Bannes
- Bazougers
- Chêmeré-le-Roi
- Cossé-en-Champagne
- La Bazouge-de-Chêmeré
- La Cropte
- Le Bignon-du-Maine
- Le Buret
- Maisoncelles-du-Maine
- Meslay-du-Maine
- Préaux
- St-Charles-la-Forêt
- St-Denis-du-Maine

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
ENTRETIEN DE LA MAISON
ENFANCE ET PARENTALITÉ
SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

L'ADMR, toujours à vos côtés !
Dans le respect des gestes barrières.

02 43 98 73 07 paysdumaine@admr53.fr www.admr53.fr

Terre de jeux 2024

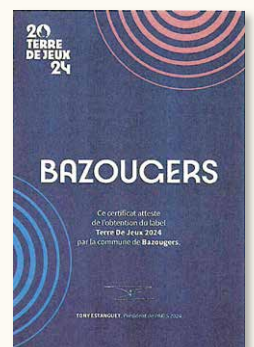
La mairie de Bazougers a reçu le label « Terre de jeux 2024 » afin de promouvoir le sport dans notre commune. Une ou plusieurs actions (non encore définies à ce jour), en relation avec le sport, seront mises en place l'année prochaine. Nous aurons le plaisir de revenir vers vous dès que nous aurons plus d'informations via nos supports : internet, (site de Bazougers) ou l'application intra-muros.

Intramuros

NOUVEAU !



Depuis septembre vous avez la possibilité de télécharger gratuitement l'application Intramuros qui vous permet de recevoir des notifications ou des alertes directement sur votre téléphone portable concernant l'actualité de la commune ou de celle que vous souhaitez si celle-ci a adhéré à Intramuros. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à lire l'article rédigé dans le Com2Com à ce sujet.



INFOS RETRAITE

La Carsat Pays de la Loire publie, tous les 2 mois, un mail à destination des retraités du régime général (80% des retraités)

En s'inscrivant les internautes restent au courant de l'actualité retraite et reçoivent des conseils de nos experts.

Je suis retraité(e) de la Carsat, je reste informé(e) !

Pour vous inscrire : Carsat-pl.fr/Retraités/Publications

Scannez-le !



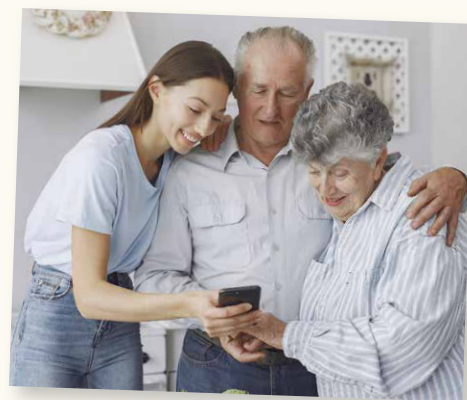
VIATRAJECTOIRE

...est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite (EHPAD, EHPA, USLD, HT et AJ), il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Je souhaite rentrer en maison de retraite...

- ▶ Je peux consulter l'annuaire des établissements, faire des tris par critères
- ▶ Je peux compléter une demande en ligne



Les inscriptions VIATRAJECTOIRE sont obligatoires depuis le 3 septembre 2018.

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée



PORTAGE DE
REPAS
À DOMICILE

Portage des repas

Les repas sont préparés par le restaurant Le Menhir et portés à domicile tous les jours de la semaine y compris le week-end sur demande. Durant l'été, pendant la fermeture du restaurant de Bazougers, le portage est assuré.

Contact : Mme Jacqueline LANGLOIS
au 02 43 02 32 92, responsable du portage des repas sur les communes de Bazougers et d'Arquenay, dans le cadre de l'association Familles Rurales de Meslay-du-Maine.

Paroisse St Pierre :

17 Grande Rue - 53170 Meslay-du-Maine

Tél : 02 43 98 40 84

www.stpierredumaine.fr

Permanence :

Mardi au samedi de 10 h à 12 h



Site internet

Scannez-le !



RÉSEAU SOCIAL D'AIDES À LA PERSONNE

"Un réseau pour aider et être aidé"

► L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Génération Mouvement, a mis en place un nouveau service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements :



- À domicile (pour rompre l'isolement, discuter...),
- Hors domicile (lors de leurs déplacements).

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30).

Contact : Amélie Losange, Responsable MSA Services
02.43.39.44.29 - E-mail : contact@ressoap.fr

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?



Pour en savoir plus **0 810 331 133** Service 0,06 € / min + prix appel

LES ESSENTIELS

Conservez vos informations de santé dans votre

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Gardez toutes vos informations de santé en ligne

Partagez-les avec les professionnels de santé de votre choix

Facilitez votre prise en charge en cas d'urgence

Bénéficiez d'un service confidentiel et hautement sécurisé

Maison de services au public

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : UN SOUTIEN POUR GÉRER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leur démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...y compris les actes à réaliser par Internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom.

VOS DÉMARCHES

FAMILLE
CAF, Point Information Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles...

LOGEMENT ET ÉNERGIE
CAF (aides au logement), GRDF, Espace Info Énergie, SOLIHA 53, ADIL 53, GLEAM, ENEDIS

EMPLOI ET FORMATION
Pôle Emploi, Mission Locale 53, FEPEM (Particuliers employeurs) Structures d'emploi et d'insertion...

SOCIAL / SANTÉ
CPAM, MSA, RSI, Maison Départementale de l'Autonomie, Antenne solidarité, Service social CARSAT...

FISCALITÉ
Accompagnement aux démarches en ligne des impôts

RETRAITE
CARSAT, MSA...

TITRES
Information et pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS pour : passeport, carte nationale d'identité, certificat d'immatriculation...

ACCÈS AU DROIT / DÉFENSE
Conciliateur de justice, CIDFF (Droit des femmes et des familles), FNATH (Association des accidentés de la vie), Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)...

Maison de services au public

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Tel : 02 43 64 24 06 - Mail : msap@paysmeslaygrez.fr

MÉDECIN DE GARDE

Accès aux soins :
adoptez les bons réflexes !

 **Le jour**
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité mon **médecin traitant** ou en cas d'absence un autre cabinet médical

 En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**

 **Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts**

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le **116 117** ou **15**
pour le médecin de garde en cas d'urgence vitale

Je reçois des conseils médicaux par téléphone  Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche  Je reçois la visite d'un médecin de garde  Je suis pris en charge à l'hôpital 



INFO
#COVID19

Suite à la Covid-19, chaque commune a du nommer 1 ambassadeur Elu, qui a été formé pour pouvoir répondre à vos questions.

Pour cela vous pouvez contacter
Mme LEVEILLE Emilie, 1^{ère} adjointe sur le :
06 23 28 12 04

Besoin d'une écoute ? Des pensées suicidaires ?

N'hésitez pas à contacter le 3114 pour une écoute professionnelle et confidentielle.

Souffrance
Prévention
du suicide

3114
LE NUMÉRO NATIONAL DE
PRÉVENTION DU SUICIDE

Écoute professionnelle et confidentielle
24h/24 - 7j/7 - Appel gratuit
Partout en France

les personnes en souffrance les personnes inquiètes pour un proche les personnes endeuillées par suicide les professionnels

www.3114.fr

ASSISTANTES SOCIALES

Mme CHRETIEN, Mme MARTIN, Mme RAGAINNE

Toute personne qui souhaiterait les rencontrer doit prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de l'antenne solidarité de Grez-en-Bouère.

Conseil Départemental de la Mayenne au 02 43 7 66 60-

Heures d'ouvertures : **du lundi au vendredi de 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00**

FERME LE : MARDI : Matin et JEUDI : Après-Midi

GENDARMERIE

N'oubliez pas que les gendarmes sont disponibles pour vous apporter leur aide 24h/24, 7/7, et que le numéro d'urgence est le :

► La brigade d'ARGENTRÉ

Tous les jours, durant les heures ouvrables,

► La brigade de MESLAY-DU-MAINE

Le lundi matin et le vendredi après-midi,

► La brigade de VAIGES

Le mercredi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture des brigades, il est possible de prendre rendez-vous avec chacun des gendarmes de la communauté de brigades d'ARGENTRÉ.

17



OBJECTIF ZÉRO PHYTO



➤ La commune a dû mettre en place le zéro phyto afin de se conformer à la loi de transition énergétique pour la croissance verte (interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, les voiries, ouverts au public).

Une commission d'élus en collaboration avec les agents techniques s'est constituée afin de trouver des solutions alternatives.

Cependant, nous comptons sur votre aide pour l'entretien de vos trottoirs, caniveaux ainsi qu'autour des tombes de vos proches.

Feux en agglomération

Brûler **50 KG** de déchets verts
=

Rouler **18 000 km** avec une voiture essence récente !

Le saviez-vous ?



Bruit de voisinage

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, ils sont autorisés seulement :

- **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les mercredis et samedis :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10h à 12h

En cas de neige, verglas...

Les riverains sont tenus de déneiger devant leurs propriétés et de jeter du sel afin d'éviter la formation de verglas.



Le frelon asiatique

Le frelon asiatique ne cesse de proliférer. Il présente un danger avéré pour l'homme, les attaques peuvent être virulentes et collectives. Il présente également un danger pour les abeilles (nécessaires à la pollinisation).

Renseignements à la mairie au 02 43 02 31 86

Des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous seront donnés, ainsi que des recommandations pour le choix des entreprises spécialisées.



Les chardons

Vous devez les couper lorsqu'ils atteignent une hauteur de 10 cm à 15 cm. En général, c'est le cas au début du mois de juin. Ne laissez pas sécher les fleurs, car elles pourraient disperser des graines.



CHIENS, CHATS...

Nous constatons que depuis plusieurs années, il y a de plus en plus d'animaux en divagation, ayant pour conséquence, des déjections canines de plus en plus nombreuses.

Pour rappel :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (soit 35€).

En cas de divagation : 750€ d'amende maximum si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^{ème} classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135€) (art. R. 428-6 C.13 juil. 2017).



Le gardiennage des chiens en divagation qui seront capturés par la commune et mis au chenil en attendant que leur maître viennent les chercher, sera dorénavant facturé au propriétaire de celui-ci.

Chiens dangereux (1^{er} ou 2^{ème} catégorie) :

Une simple déclaration ne suffit plus, vous devez désormais passer un permis de détention de chien dangereux.



LA FIBRE EN MAYENNE

› Les démarches

Mayenne Fibre s'occupe de développer le réseau de fibre optique en Mayenne. Les FAI (fournisseurs d'accès à internet) ont ensuite la possibilité de contractualiser avec Mayenne Fibre afin de pouvoir proposer leurs offres aux Mayennais et entreprises du territoire.

Je suis locataire :

Je dois demander le raccordement à mon propriétaire qui effectuera les démarches nécessaires. Dans le cas d'un appartement en immeuble, mon propriétaire doit intervenir auprès du syndic de propriété par lettre recommandée avec accusé de réception. Une fois le raccordement effectué ou si mon logement est déjà éligible, je peux contacter l'opérateur présent de mon choix pour souscrire un abonnement.

Je suis propriétaire :

Je teste mon éligibilité, si mon logement est éligible je souscris à l'opérateur présent sur le territoire mayennais de mon choix qui effectuera le raccordement de mon domicile à la fibre.

Tester son éligibilité (carte AERO) :

<https://www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php>

Scannez-le !



La Mayenne passe au
TRÈS HAUT DÉBIT

Je suis copropriétaire :

Pour demander le raccordement de mon immeuble :

- › Je fais une demande à mon syndic pour que le raccordement de l'immeuble figure à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des copropriétaires par lettre recommandée avec accusé de réception.
- › L'assemblée vote le raccordement de l'immeuble et choisit l'opérateur d'immeuble.
- › Le syndic signe une convention avec l'opérateur d'immeuble retenu qui ensuite déploie la fibre dans l'immeuble.

Pour plus d'informations

n'hésitez pas à contacter
Mayenne fibre
au numéro suivant :

02 43 56 55 74

ESPACE PROPRETÉ

Stop aux incivilités !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, les maires et employés communaux en charge de l'entretien des espaces propreté constatent régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable.

Les espaces propreté implantés dans les communes constituent l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des déchets courants : le verre, tous les emballages (qu'ils soient plastiques ou métalliques), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères. Les autres déchets trouvent naturellement leur place en déchetterie.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.



Tri selectif

Si vous souhaitez échanger vos sacs, vous pouvez venir le faire à la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Mini – déchetterie

Z.A. du Clos Macé

Mercredi : de 14h à 17h – Samedi : de 9h à 12h

PETIT RAPPEL

Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de **70€**.

INFOS RÉSEAUX

La Mairie est propriétaire des réseaux eaux et électricité mais délègue sa gestion à des prestataires.

► Réseau eau

- › Eau potable et l'assainissement collectif
VÉOLIA au 09 69 32 35 29
- › Eaux pluviales
Mairie de Bazougers
- › Études de l'assainissement non collectif
SPANC à la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

► Réseau électricité

- › Territoire d'Énergie Mayenne (anciennement le SDEGM).

Pour tout problème sur l'éclairage public, vous devez le signaler à la Mairie.

ÉTAT CIVIL

Liste arrêtée au 8 décembre 2021

Naissances :

- **HOCDE Rémy** le 31 décembre 2020
- **SERGENT Maxence** le 18 janvier 2021
- **GUÉROT Léa** le 22 février 2021
- **ANANE Jihane** le 2 mars 2021
- **CHARTIER Julia** le 19 juin 2021
- **BOIVENT Lila** le 09 juillet 2021
- **BOITTIN-RONCIN Justine** le 20 août 2021
- **HOUDAY Tessa** le 23 août 2021

Les naissances indiquées ci-dessus, sont inscrites suite aux avis transmis par les Mairies du lieu de naissance.

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.



Mariages :

- Le 05 juin 2021 : **DELPRAT Pierre** et **MELLIER Alix**
- Le 05 juin 2021 : **HERAULT Jimmy** et **MANCEAU Soizic**
- Le 07 août 2021 : **GUESDON Julien** et **HARDEL Karline**
- Le 23 octobre 2021 : **ROCHE Anthony** et **GAGEOT Sylvie**



Décès :

- Le 11 décembre 2020 : **TALOIS Eric**
- Le 23 mars 2021 : **FERRAND Marguerite**
- Le 08 mai 2021 : **BASSOT Claude**
- Le 18 juin 2021 : **HELBERT Marie-Thérèse**



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Par un très beau temps, le premier marché mensuel de produits locaux a remporté un vif succès. Il s'est déroulé mercredi 6 octobre. Et il y a eu du monde.

Les commerçants étaient ravis de cette première, 12 exposants ont pu faire découvrir leurs produits.

Bon nombre de visiteurs ont pu faire leurs emplettes auprès des stands, déguster des burgers ou prendre un verre au restaurant Le Menhir.

Les membres de la commission sont satisfaits et un brin

surpris par cette affluence.

Les élus souhaitent que cette manifestation devienne un lieu d'échanges, de partage, dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous tous les 1er mercredis de chaque mois, à partir de 17 heures sur la place de l'église.



LOGICIEL GESCIME



La commune va s'équiper prochainement d'un logiciel pour la gestion du cimetière. Après différentes recherches, son choix s'est porté sur la société GESCIME qui propose une gestion des concessions par une automatisation des procédures, (détection des concessions expirées, reprises administratives, reprises pour état d'abandon), des recherches multicritères avec exportation vers les outils bureautiques.

L'acquisition de celui-ci permettra un meilleur suivi des dossiers et facilitera les recherches.

DÉCORATION DE NOËL



COMMERCE ET ARTISANAT

Pour toute société désirant figurer sur cette liste, veuillez le faire savoir auprès de la Mairie.

BIEN ÊTRE – BIJOUX

Réalisation artisanale de bijoux avec des pierres naturelles
Les Créations Magiques de Sandrine
Mme HELVY Sandrine > 06 99 41 26 11
 12 rue Saint Georges

NOUVEAU !

► Musicothérapie – Relaxation
M. SEGRETAIN Florian > 06-33-02-65-84
 5 rue des Cèdres (à partir de février 2022)

NOUVEAU !

► Naturopathe – Energéticienne reiki
LEBRETON Nadia : > 06-76-11-50-83
 Le Grand Etriché – 103 route de Soulgé

NOUVEAU !

BOUILLEUR AMBULANT

► **SAUCET Alexandre** > 06 08 34 39 74
 La Petite Ronce -103 route de Parné

COIFFEUSE

► Coiffure mixte (Esthéticienne sur demande)
L'ATELIER DE FANNY > 02 43 02 35 64
 BIHOREAU Fanny - 9 Place de l'église

COMMERCE

► Bar-Restaurant
"LE MENHIR" > 02 43 66 95 45
 LERAY Sébastien et Floriane - 3 Place de l'église

► Boulangerie Pâtisserie
AUX DÉLICES DE BAZOUGERS > 02 43 02 33 50
 BRUNET Christophe et Kelly - 4 Place de l'église

► Coccimarket – supérette
Mr IAZZAOUHDA Rachid > 06 49 78 14 21
 14 place de l'Eglise

► Fromagerie, boulangerie, produits locaux
GAEC ARC EN CIEL > 02 43 02 30 21
 DE KAM Willem et Marieke – LARSEN Kristoffer
 Placé – 102 route de la Bazouge

► Vente directe de viande limousine élevée à l'herbe.
Les petits prés de Marie Jeanne
GRANDIN Marie-Jeanne > 06 14 39 53 09
 « Les Petits Prés » – 2 Chemin de Beausoleil

DOMAINES AGRICOLES (mécanique, travaux, négoce)

► Mécanique agricole
CHESNEAU – AGRI OUEST > 02.43.02.32.61
 Concessionnaire JOHN DEERE
 ZA du Clos Macé

► Travaux agricoles
SARL FOURMONT Nicolas > 06 83 17 65 81
 ZA du Clos Macé

► EIRL (mécanique agricole et Chaudronnerie)
M. SERGENT Ludovic 06-29-37-12-46
 Le Clos du Maine



CHANGEMENT
DE PROPRIÉTAIRE

NOUVEAU !

DOMAINE ÉQUIN

► Pension/poulinage
HARAS DE LA PAUMARDIERE > 06 11 12 79 89
 QUESNE Carine et Benoît - La Paumardière
 102 route de Forcé

GARAGISTE-RÉPARATEUR

► BAZOUGERS AUTO
MOREAU Yohann > 02 43 02 31 54
 25 rue de Soulgé

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

► Camping à la ferme
EARL ARC EN CIEL > 02 43 02 30 21
 DE KAM Willem et Marieke - Placé
 102 route de la Bazouge

► Chambres, table d'hôtes et gîte
DOMAINE DE LA HOUZARDIERE > 06 66 08 27 66
 MOENNER Marguerite - La Houzardière 103 route de
 St Georges

► Maison LB (gîte)
M. Mmes LEBRUN-BREBION > 06.27.01.56.52
 31 route de Soulgé

NOUVEAU !

► Location de salle de réception, séminaire, gîte
MANOIR DU PRIEURE > 07.82.49.34.66
 HEBERT Bernard - Route de St Georges Le Flécharde

COMMERCE ET ARTISANAT

Pour toute société désirant figurer sur cette liste, veuillez le faire savoir auprès de la Mairie.

INDUSTRIES

- Chaudronnier-métallier
EROM
BIARDEAU Wilfrid > 06.10.60.31.34
ZA du Clos Macé
- Découpe de matériaux à l'eau
LOKICOU > 02.43.02.39.39
DUPRE Philippe et Manuela - ZA du Clos Macé
- Découpe de matériaux au laser
LASER 53 – GROUPE STEMAN > 02.43.02.32.20
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : BELOOU Nicolas
DIRECTRICE DE SITE : GROIGNO Laurence
ZA du Clos Macé
- Fabrication d'accessoires et outils pour forages
CEDRIS > 02.43.02.38.46
CAILTON Jean-Pierre - ZA du Clos Macé
- Tôlerie de précision - Montage électrique
REAMETAL > 02.43.02.33.66
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : MILLET François
DIRECTEUR GENERAL : TURSAN Georges-Noël
ZA du Clos Macé
- Tuyauterie et chaudronnerie
MTIS > 02.43.37.71.78
SCHNABEL Patrice - Les Genetais – 108 route de Louvigné

INFORMATICIEN

- Dépannage, vente et installation de matériels informatiques.
BRUNO TOLAZZI INFORMATIQUE > 06.60.49.08.78
TOLAZZI Bruno - La Bourgonnière du Fresne
137 route de Parné

MÉTIER DU BÂTIMENT

Electricien

- **VF ELEC** > 06.76.42.84.32
VANNIER François ZA du Clos Macé
- Multi-services du bâtiment (plomberie, électricité, cloisons sèches, isolation...)
SARL JANVIER Mickaël > 02.43.02.90.04
Mickaël JANVIER – ZA du Clos Macé

Maçon

- **AUFFRAY Stéphane** > 06.81.10.16.97
ZA du Clos Macé - Bâtiment des artisans

Menuisier

- **MARTEAU Patrick** > 02.43.66.15.57
La Rue – 125 route de Forcé

Peintre

- Peinture, décoration, ravalement
BOUETIER-MENARD > 06.08.64.68.45
MENARD Anthony - ZA du Clos Macé

Poseur-Menuisier

- **GODARD Nicolas** > 06.31.69.95.34
1 Clos du Ruisseau

RS Démoussage

- Démoussage, Nettoyage, Entretien
RAVIGNÉ Sébastien > 06.15.16.65.56
26 rue des frênes

TAXI

- Transport de malades assis et tous transports privés et professionnels
TAXI Dominique PORTIER > 06.07.13.48.33
PORTIER Dominique – ZA du Clos Macé

LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2021

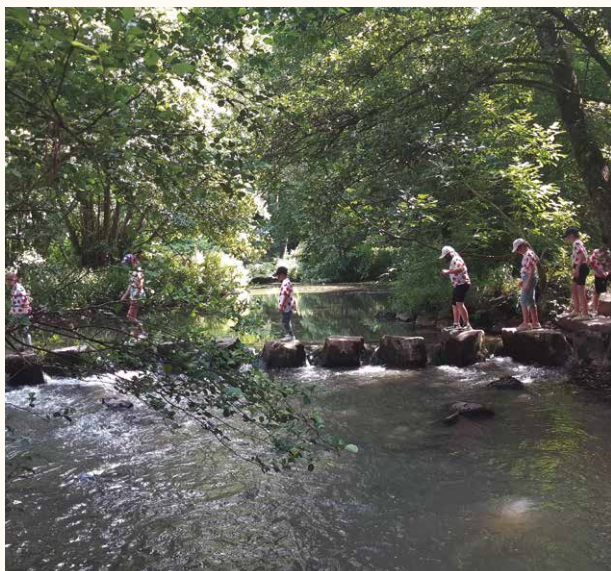
Centre de loisirs



Marché de Noël



Centre de loisirs



Marché de Noël

Rénovation, économies d'énergie, informations juridiques...

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Nos 3 partenaires **ADIL**, **Info Énergie** et **SOLIHA**
répondent gratuitement
à toutes vos interrogations les :

**2^{ème} et 4^{ème} mercredis
de chaque mois**
de 9h à 12h
au Pôle Intercommunal (02.43.64.29.00)

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

INFO ÉNERGIE

adil
de la Mayenne

3 interlocuteurs pour une seule permanence !

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA vous accompagnera dans la définition de votre projet de travaux, ainsi que dans l'évaluation des aides financières mobilisables.

Permanences
tous les mercredis matins
de 9h à 12h (sans RDV)

Contact :
Olivier BOURNICHE
02.43.91.19.91
contact.mayenne@solihha.fr



L'Espace Info-Énergie (EIE) saura vous informer sur les solutions techniques en économies d'énergies (isolation, chauffage, ventilation, éco-gestes...) les plus adaptées à votre habitat et à vos besoins.

Permanences
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis
de 9h à 12h (sans RDV)

Contact :
Gweltaz RAMEL
02.52.46.00.00

adil Agence Départementale
d'Information
sur le Logement

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) vous accompagnera sur toutes les problématiques juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

Permanences
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis
de 9h à 11h30 (sans RDV)

Contact :
Nathalie ELIE
02.43.69.57.00

WWW.PAYSMESLAYGREZ.FR

HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

CALENDRIER DES FÊTES 2022

Janvier

- J.13** ➤Assemblée générale
organisée par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des associations

Février

- J.10** ➤Soirée beignets
organisée par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des fêtes
- J.17** ➤Assemblée Générale
de l'A.F.N de Bazougers
à la salle des associations

Mars

- V.4** ➤Concours de belote
organisé par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des fêtes
- S.5** ➤Concours de belote
organisé par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des fêtes
- D.6** ➤Concours de belote
organisé par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des fêtes

Juin

- M.2** ➤Pique-nique communal
organisé par l'amicale du Club des Aînés
- M.7** ➤Pétanque interclub
organisée par l'amicale du Club des Aînés
au terrain de foot
- S.11** ➤Tournoi de football des jeunes
organisé par le le Football club
au terrain de foot

- S.11** ➤Fête de la musique
organisée par le Football club
à Bazougers

- D.12** ➤Tournoi familial ouvert à tous
organisé par le Football club
au terrain de foot

- D.26** ➤Fête de l'école
organisée par l'APE

Août

- S.27** ➤Tournoi de pétanque
organisé par le Football club
au terrain de foot

Septembre

- S.10** ➤Repas annuel
organisé par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des fêtes

Novembre

- J.11** ➤Commémoration des différents conflits,
Bazougers, la Bazouge de Chéméré et
Arquenay
organisée par l'A.F.N de Bazougers
- S.26** ➤Soirée Foot (sur réservation)
organisée par le Football club
à la salle des fêtes
- S.26** ➤Banquet de L'Amicale
organisé par l'A.F.N. de Bazougers
à la salle des associations

Décembre

- J.08** ➤Bûche de Noël
organisée par l'amicale du Club des Aînés
à la salle des associations
- S.03** ➤Marché de Noël

